

## Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'Aract Centre du 22 juin 2015

Les Administrateurs se sont réunis le 22 juin 2015 au Fongecif Centre à OLIVET sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Adoption du PV du précédent CA
- Point sur le fonctionnement de l'Aract Centre
- Point sur l'avancement de la programmation 2015
- Réflexion sur les pistes de la programmation 2016
- Présentation du budget 2015 actualisé
- Questions diverses

Sont présents ou représentés :

**Administrateurs titulaires :**

Monsieur BIDEF	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CGPME
Madame GHERISSI	MEDEF Représentée par Monsieur COUTON
Monsieur LALEUF	CFE-CGC
Monsieur MICHEL-ANGLAREX	CGT
Monsieur PELE	FO
Monsieur OUDIANE	MEDEF

**Administrateurs suppléants :**

Monsieur DOUCHET	CFTC
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Monsieur PERON	CGT

**Absents excusés :**

Madame BARD	CGPME
Monsieur BRAUD	UPA
Monsieur HODIMONT	MEDEF
Monsieur JARRY	FO
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC
Monsieur SINGLAS	CFE-CGC
Monsieur TOMASI	UPA

Assistent également à la réunion :

Monsieur BIENVENU	Chargé de Mission Aract Centre
Madame DELORME	Assistante de l'Aract Centre



La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présente ou représentée, le Conseil peut donc valablement délibérer.

Le Président propose de procéder à l'adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 2015.

Aucune remarque ni suggestion n'étant émise, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Afin de ne pas retenir trop longtemps Monsieur BIENVENU, le Président propose d'aborder dès maintenant les points sur l'avancement de la programmation 2015 et sur les pistes 2016. Le Président transmet donc la parole à Monsieur BIENVENU pour la présentation de l'avancement de la programmation 2015 (document joint).

Les thématiques sont au nombre de 6 :

- qualité de vie au travail
- santé
- égalité des chances
- mutation du travail et développement des compétences
- appui aux relations sociales
- performance et innovation.

Afin de faciliter la lecture des différents projets, un code couleur a été réalisé :

- les actions en vert sont finies à ce jour
- celles en orange sont en cours
- celles en rouge sont annulées.

Sur « qualité de vie au travail », les actions prévues sont soit en cours, soit réalisées. En ce qui concerne la professionnalisation des consultants, un « itinéraire QVT » de 6 demi journées de formation va débuter début septembre. Les inscriptions sont en cours. Nouvelle action : la proposition de l'Aract Centre a été retenue au niveau d'un projet national initié par l'Anact et décliné en région avec le secteur de l'agroalimentaire et fait l'objet d'un financement complémentaire.

Sur « santé », l'action de capitalisation des pratiques de prévention durable des TMS des entreprises du club a été recalibrée. Au lieu de réaliser un état des lieux sur place, une grille de capitalisation précisant la démarche, les outils, les avantages et inconvénients, l'historique, les points à valoriser, .... a été adressée à chaque entreprise, charge à elle de la compléter et de la retourner à l'Aract qui fera un travail de synthèse. Pour rappel, ce club existe depuis 2003. Une quinzaine d'entreprises en est membre. 2 réunions par an sont organisées.

La proposition faite l'an dernier par Cyril LEFAUCHEUX, Chargé de Mission Aract Centre, de participer au dispositif « TMS pro » 2014 – 2017 de la Carsat n'a pas reçu à ce jour de réponse positive de cette dernière, son projet n'ayant pas encore suffisamment avancé pour éventuellement intégrer l'Aract.

Sur « égalité des chances », toutes les actions programmées sont soit en cours, soit réalisées. Après l'action « territoire d'excellence » qui s'est déroulée sur 2013 et 2014, un nouveau projet financé également par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité et par le FSE est en cours d'élaboration. Ce dernier couvrirait l'ensemble de la région Centre. Ce projet pourrait se poursuivre sur les 5 prochaines années avec financement spécifique.

*A ce*

Sur « Mutation du travail et développement des compétences », l'action « Compétences mode d'emploi » a pris plus d'ampleur et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015.

Le projet « forum régional gestion des compétences » initié depuis 5 éditions, inscrit dans la programmation 2015 si financement spécifique, a été annulé. Financé les années précédentes par le FSE, ce dernier ne prévoit plus pour 2014 /2020 de fonds pour de telles manifestations.

Sur « appui aux relations sociales », le café discutant sur les espaces de discussion à destination des acteurs du dialogue social, programmé le 15 juin 2015 a dû être annulé faute de participants. Il est reprogrammé en septembre 2015. Isabelle FREUNDLIEB, Chargée de Mission à l'Aract Centre qui anime cette rencontre, propose de faire cette dernière sur Tours car les 2 entreprises témoins sont sur cette localité. Le Président suggère d'organiser cette réunion le matin et de tenir un Conseil d'Administration l'après midi ce qui permettrait aux Administrateurs de l'Aract de participer à cette rencontre thématique. Ce point sera revu lors de l'établissement du planning des réunions statutaires en fin de réunion ce jour.

L'action « création d'un dispositif faire école au bénéfice des membres des CHSCT sur les différents thèmes des conditions de travail » qui intéressait la Direccte et le Conseil Régional a du être annulée car aucun financement supplémentaire au CPER initial n'a pu être trouvé par ces 2 partenaires.

Sur « performance et innovation » deux actions concernant les entreprises innovantes vont être décalées sur 2016 : interventions dans les start-up car l'Aract ne dispose pas d'entreprises pour l'instant, la capitalisation et valorisation par un trophée de l'innovation sociale qui n'a pas débuté à ce jour.

Il n'est pas possible d'évoquer à ce jour de réelles pistes de programmation 2016, en dehors des projets 2015 qui se décalent sur 2016 et des 2 nouvelles actions précédemment évoquées :

- celle sur « égalité des chances » qui couvrira la période de septembre 2015 à septembre 2016 avec un financement spécifique à hauteur de 50 000 € environ.
- celle avec le secteur de l'agroalimentaire qui débute en 2015 et devrait être renouvelée pour 2016.

Le Président remercie Monsieur BIENVENU pour sa présentation.

Le point sur le fonctionnement de l'Aract Centre est maintenant abordé.

Les Présidents ont le plaisir d'annoncer la nomination de Madame Sylvie LE TOUCHE au poste de Directrice de l'Aract Centre à partir du 03 septembre 2015. Elle réside actuellement sur Rennes mais déménagera rapidement sur Orléans. Elle a une maîtrise physico-chimie et son parcours professionnel l'a amenée à manager une équipe de taille similaire à celle de l'Aract ainsi qu'à réaliser des interventions en entreprises.

Pour revenir sur le processus de recrutement, ils précisent qu'ils ont reçu 35 candidatures et qu'ils ont rencontré 12 personnes. Parmi elles, 4 ont été présélectionnées. Une habitait Tours et excluait tout déménagement sur Orléans, ce qui a été jugé rédhibitoire au regard des horaires et de l'organisation du travail. Une candidature interne et une jeune femme rompue au milieu associatif mais pour lesquelles le pilotage d'une équipe experte a été jugée plus compliqué. Les entretiens ont eu lieu à 3 personnes (Président, Vice-Président et Michel ANGER, DRH de l'Anact) et se sont remarquablement bien passés. Les 3 ont été d'accord pour adresser la candidature de Madame Sylvie LE TOUCHE à Monsieur LANOUZIERE, DG de l'Anact, qui après un entretien a suivi et validé ce choix.

Madame LE TOUCHE a semblé très intéressée par la partie concernant la recherche de financements et le développement de partenariats. Afin de ne pas être trop éloignée du terrain, la Directrice devra consacrer environ un tiers de son temps à de l'intervention. Les Présidents déclarent qu'en faisant le choix de cette candidate, ils ont de bonnes raisons de croire en une issue positive pour l'association.

Les Administrateurs remercient les Présidents du travail accompli.

Le Vice-Président informe les Administrateurs que Monsieur PEULET est remplacé dans sa fonction de référent de l'Aract Centre par Monsieur MERIAUX. Ce dernier a une vision Anact/Aract proche de ce vers quoi le Conseil d'Administration de l'Aract Centre a envie de conduire l'association.

Monsieur BIDEZ informe le Conseil d'Administration que, dans le cadre d'une réunion CFDT, il a rencontré Monsieur LANOUZIERE. Lors de cette réunion, le sujet de fusion des Aract concernées par les modifications de régions et du soutien de l'Anact à ces structures a été évoqué. Monsieur BIDEZ a échangé avec le DG de l'Anact sur l'Aract Centre et il l'a senti très gêné. Prenant acte de ce qu'il s'est passé dans l'association et dans d'autres régions également, l'Anact réfléchit à confier des missions différentes à certains Directeurs telles que des activités de coordination sur quelques champs et sur des sujets transverses.

Les Présidents font ensuite le point sur l'intervention du consultant auprès de l'équipe. Cette dernière est terminée depuis 3 semaines. Ils laissent le choix à Madame LE TOUCHE de revoir le consultant afin que ce dernier restitue à nouveaux ses travaux à l'ensemble de l'équipe ou qu'elle fasse un point avec l'équipe sur ce qui a été fait avec le consultant.

Les Présidents soulignent que le travail réalisé par l'équipe depuis plus de 6 mois en l'absence de direction est très positif.

Madame LE TOUCHE devra avec les Présidents étudier la possibilité de garder ou non en CDI Sophie MOUNIER, Chargée de Mission actuellement en CDD. Le Vice-Président relève toutefois que le développement des effectifs n'est pas un objectif mais un moyen à l'objectif de développement. Un autre projet lui sera également confié à savoir réaliser une étude sur l'éventuel déménagement de l'Aract, en location ou achat. Le préavis doit être donné courant juin 2016.

Le Président propose de passer à la présentation du budget actualisé au 30 juin 2015 et transmet la parole à Madame DELORME.

En ce qui concerne les subventions, les conventions 2015 avec l'Anact (127 270 €) et le Conseil Régional (200 000 €) sont signées. Celle avec la Direccte (200 000 €) est en cours de finalisation. Le total des financements prévu en début d'année, soit 591 601 €, est porté à 632 591 € après intégration des nouvelles subventions liées aux actions « égalité professionnelle » et « secteur agroalimentaire » qui représentent respectivement 13 690 € (estimation de la réalisation de septembre à décembre 2015) et 27 300 € en totalité sur 2015.

Les prestations de services initialement de 57 608 € représentent au 30 juin 2015 un total de 63 983 €. Il est précisé que, malgré des actions initialement programmées ayant dû être redimensionnées voire annulées, les Chargés de Mission ont développé d'autres projets d'accompagnement d'entreprises et de formation pour maintenir puis développer le budget.



Au niveau des charges, les différents postes sont dans l'ensemble maintenus voire ajustés, par exemple, la voiture de fonction n'a pas été utilisée les 3 premiers mois, le poste « carburant » initial a donc été revu à la baisse.

Les Présidents précisent que depuis avril 2015, la voiture est utilisée avec leur accord par l'équipe. Un suivi précis de son utilisation est mis en place et permettra à l'automne d'étudier si une voiture de service est envisageable ou pas pour l'association.

Principaux postes en évolution :

618 : Divers organisation colloques : à la demande de la Direccte, l'Aract Centre a pris en charge l'organisation de la manifestation « Compétences, mode d'emploi » 7 045 €.

623 : Publicité Site internet : le site de l'Anact est actuellement en cours de refonte. L'Anact proposera ensuite aux Aract de bénéficier de sites mutualisés mais ces derniers ne seront pas opérationnels avant mi 2016. Les Présidents ont convenu que l'Aract Centre ne pouvait pas attendre jusque là et ont accordé un budget à hauteur de 5 000 € pour la création d'un nouveau site internet. Cette dépense est compensée partiellement par le report des licences nécessaires pour le CRM (- 1 700 €).

64 : Charges de personnel : les montants mentionnés prennent en compte le départ du Directeur au 31 mars 2015 et son remplacement en septembre 2015.

Le budget actualisé au 30 juin 2015 présente un excédent de 20 150 €. Le document de synthèse sera adressé aux Administrateurs.

Quel que soit le résultat des élections régionales courant décembre 2015, le Président informe les Administrateurs que l'Aract Centre va changer d'interlocuteur politique, Madame MIALOT ayant confirmé qu'elle ne se représentait pas à un nouveau mandat. Il regrette son départ car elle a toujours été très à l'écoute des préoccupations de l'association qu'elle a soutenue au-delà des espérances des Administrateurs.

Il est nécessaire de faire le siège dès maintenant des techniciens du Conseil Régional pour qu'ils fassent ensuite la promotion des actions de l'Aract Centre auprès des nouveaux politiques.

Monsieur BIDEET indique que le DG de l'Anact a annoncé que le nouveau découpage régional impactera le réseau. La répartition de la dotation de fonctionnement aux Aract sera donc revue en conséquence avec des répercussions négatives pour les associations dont la région reste à l'identique.

Le Président informe le Conseil d'Administration que des contacts ont été renoués avec l'Agefiph. Monsieur BIDEET souligne que l'Agefiph ne va pas très bien au niveau national et qu'elle revoit sa politique de financement au niveau des régions.

Les questions diverses sont maintenant abordées.

- Formation des nouveaux Administrateurs : la prochaine session d'intégration et d'échange est organisée sur Paris les 03 et 04 septembre 2015. Le programme a été adressé aux Administrateurs de l'Aract Centre. Les inscriptions sont à transmettre avant le 10 juillet 2015.

Planning des prochaines réunions statutaires :

- 18 septembre 2015 au CFA de Tours (8 allée Roger Lecotté) : journée complète organisée :
    - 9 H 30 Café discutant à destination des partenaires sociaux et des consultants sur le thème des espaces de discussion (les Administrateurs sont invités ensuite au déjeuner)
    - 13 H 30 Conseil d'Administration
  - 06 novembre 2015 à 14 H 00 : Conseil d'Administration
  - 14 décembre 2015 à 13 H 30 : Conseil d'Administration
- Ces 2 réunions auront lieu à Orléans (lieu à définir).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-président.

Two handwritten signatures in black ink, one on the left and one on the right, positioned below the text of the minutes.